

DEMANDE D'ATTRIBUTION DU REGIME SPECIAL D'ETUDES
RSE SEMESTRE IMPAIR
Année universitaire 2023-2024
A COMPLETER et à DÉPOSER au Secrétariat de votre Pôle de Formation
avant le 31 octobre 2023 dernier délai

RAPPEL : Le statut RSE ne vous attribue pas automatiquement le statut "SPORTIF HAUT-Niveau"
Pour bénéficier de ce dernier, merci de vous rapprocher du secrétariat Haut- Niveau
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

MASTERS SCIENCES 1 2

Filière :

Le régime spécial d'études s'adresse à certaines catégories d'étudiants qui peuvent justifier de leur impossibilité de suivre les cours et TD avec assiduité. Ils sont de ce fait dispensés d'assiduité et ne sont évalués que par des examens terminaux. Ces étudiants peuvent bénéficier du RSE pour l'ensemble des UE du semestre ou il peut également être divisible (dispense à un ou quelques TD uniquement).

NOM : **PRENOM :**

N°étudiant : **Téléphone :**

Adresse :

.....

CP : / / / / **VILLE :**

SITUATION :	PIECES A FOURNIR :
<input type="checkbox"/> Salarié (minimum 10h hebdomadaires ou 100 h semestrielles)	- Copie du contrat de travail pour les CDD - Copie du contrat de travail et attestation de l'employeur récente pour les CDI - Planning visé par le responsable de l'entreprise
<input type="checkbox"/> Chargé (e) de famille	- Copie du livret de famille
<input type="checkbox"/> Etudiant (e) en situation de Handicap	- Certificat médical délivré par le Service de la Médecine préventive de l'Université
<input type="checkbox"/> Sportif de haut-niveau	- Lettre d'acceptation
<input type="checkbox"/> Etudiant (e) assumant des responsabilités dans la vie universitaire ou étudiante	- En fonction de la situation de l'étudiant (attestation)
<input type="checkbox"/> Autres (étudiant inscrit en double cursus,...)	- Certificat de scolarité
<input type="checkbox"/> Ajac	

MON CHOIX (irrévocable après la date limite de remise du dossier)

Si le statut RSE dispense de l'assiduité aux contrôles continus de certaines UE, ma présence aux contrôles terminaux (examens) est obligatoire. Dans le cas d'un enseignement suivi sous le statut RSE, seules les notes de CT sont prises en compte dans mon évaluation et participent au calcul de mes moyennes.

POUR MES EXAMENS :

Je complète le tableau ci-dessous, si je ne coche pas la case RSE (CT) je suis considéré (e) comme étudiant en régime normal.

